



M. Roger VICOT
Maire
Hôtel de Ville
72 avenue de la République

59160 LOMME

Lille, le 12 MARS 2021

Vos réf : RV/PhN/NG/MH
Nos réf : LR/SC/GC/PD
Objet : déplacement d'un marché de plein air

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 19 février 2021 relatif au déplacement du marché hebdomadaire vers le parvis de l'hôtel de ville Yvon Delaporte et l'avenue de la République sur votre commune et je vous remercie d'associer la CMA Hauts-de-France à cette réflexion.

Après consultation des documents joints, vous trouverez ci-dessous quelques observations :

- les métrages des étals indiqués sur les plans ne semblent pas correspondre aux 10 mètres linéaires de distance préconisés afin de respecter les dispositions sanitaires COVID
- les distances des allées ne sont pas indiquées
- il paraît utile de préciser les conditions de sécurisation de la fermeture du marché,
- il semble opportun également de préciser les accès aux points d'eau et branchements électriques, les sanitaires et la gestion des déchets.

Afin d'avancer avec vous sur ce projet, je souhaiterais que la Chambre de métiers et l'artisanat Hauts-de-France soit associée aux travaux de la commission des marchés. Je propose que M. Philippe Dubois, membre de la Commission territoriale de Lille, puisse être notre représentant.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Bien à vous

Laurent RIGAUD
Président

CMA Hauts-de-France – Place des Artisans – CS 12010 – 59011 LILLE CEDEX
Dossier suivi par M. Guillaume CORTEQUISSE – g.cortequisse@cma-hautsdefrance.fr – Tél : 03 20 12 36 79

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT HAUTS-DE-FRANCE
Site : www.cma-hautsdefrance.fr
Décret n° 2017-1441 du 3 octobre 2017